

**Rencontre du comité de bon voisinage**  
**Mardi 23 avril à 19 h**  
**5757, avenue Decelles, 2e étage, salle 216**

**COMPTE-RENDU**

<b>MEMBRES DU COMITÉ</b>	
Serge Gaudet	Citoyen
Christian Lalonde	Citoyen
Claudine Lalonde	Citoyenne
Mark Gelber	Citoyen
Caron Gelber	Citoyenne
Majid Belrachid	Citoyen
Guy Laberge	Citoyen
Jacqueline Mallet	Directrice, Manoir Ronald McDonald
Pierre Guillot-Hurtubise (PH)	Associé principal, Octane stratégies (modérateur)
Marie-Chantal Gaba (MCG)	Agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26 Ouest, SPVM
Martin Massé (MM)	Directeur adjoint, <i>Grandir en santé</i>
André Bernard (AB)	Directeur de projet, SNC-Lavalin Construction
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert (LB)	Ajointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Marie-Michèle Paul (MMP)	Conseillère en communications, CHUSJ
Roger Jacob	Directeur, Grandir en santé
<b>INVITÉS</b>	
Marie-Claude Dumas	Directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction
Élaine Arsenault	SNC-Lavalin Construction
Martin Viau	Directeur, Coordination des communications, Modernisation des CHU de Montréal, CHUM, CUSM, CHU Sainte-Justine Ministère de la Santé et des Services sociaux

Des citoyens du quartier, autres que ceux membres du *Comité de bon voisinage*, étaient présents.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Mot de bienvenue

Modérateur : Pierre Guillot-Hurtubise, associé principal, Octane stratégies

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

### 2. Plaintes des voisins et enjeux actuels

- ▶ Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
- ▶ Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction

#### Période de questions

### 3. Suivi du comité de bon voisinage du 19 février 2013

- ▶ Marie-Chantale Gaba, agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26, SPVM
- ▶ Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction

#### Période de questions

### 4. Agrandissement du CHUSJ : travaux récents, en cours et à venir

- ▶ André Bernard, directeur de projet, SNC-Lavalin Construction

### 5. Avancement des plans

- ▶ Martin Massé, directeur adjoint, Grandir en santé

#### Période de questions

### 6. Mot de la fin

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

Les documents présentés sont disponibles dans la section « Information à nos voisins » de notre site web : [www.chu-sainte-justine.org/modernisation](http://www.chu-sainte-justine.org/modernisation)

## 1. MOT DE BIENVENUE

Mme Louise Boisvert souhaite la bienvenue, elle présente Marie-Michèle Paul, nouvelle conseillère en communication qui remplace Véronique Simoneau qui est en congé de maternité. Elle précise que MMP est la personne qui répond aux questions qui sont posées par courriel et sur la boîte vocale de Grandir en santé.

M. Pierre Guillot-Hurtubise souhaite la bienvenue, précise que l'ordre du jour a été distribué, informe l'auditoire du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre.

Louise Boisvert et Marie-Claude Dumas feront le point sur les plaintes des voisins depuis la dernière rencontre et sur les enjeux actuels. S'en suivra un suivi formel du dernier comité de bon voisinage, soit celui du 19 février 2013. M. André Bernard parlera des travaux récents, en cours et à venir et finalement Martin Massé présentera l'avancement des plans.

## 2. PLAINTES DES VOISINS ET ENJEUX ACTUELS

*Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine*  
*Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction*

Les travaux d'excavation se sont terminés le 15 avril dernier. Nous sommes très soucieux du bruit et des inconforts associés aux travaux d'excavation et M. Brunet, notre directeur général, s'est assuré que les travaux finissent avant le beau temps et avant qu'on ouvre nos fenêtres. Pour ce faire, il y a eu intensification des travaux, notamment le samedi. C'était pour la bonne cause, autant pour l'hôpital que pour vous et on souffle un peu mieux maintenant. Il s'agit d'un irritant majeur qui est derrière nous.

### **Travaux jusqu'à minuit le mardi 26 mars**

- Le béton utilisé pour le stationnement est beaucoup plus épais et nécessite le double de temps à couler. Par contre, cette coulée aurait dû être terminée vers 18 h, n'eût été de deux problèmes électriques et la pompe à béton qui a surchauffé à cause du béton très épais. Comme il nous faut terminer une coulée dans la même journée, nos travailleurs n'ont pas eu le choix de finir vers minuit.

### **Activité sur le chantier dès 4 h 30 le mardi 2 avril pour évacuer les derniers morceaux de la grue mobile sur un fardier**

- Suite à l'installation de la grue à tour qui s'est faite les 29 et 30 avril, nous devons faire le démontage de la grue mobile et évacuer ses composantes. Cette dernière opération s'est effectuée très tôt mardi matin. Le fardier utilisé pour le transport des composantes de la grue mobile est un camion hors-norme ne pouvant circuler sur les routes aux périodes d'achalandage ni les jours fériés. Pour s'assurer que le fardier soit rendu à bon port à 7 heures, il devait quitter le chantier au maximum à 6 heures le matin. Ce fardier n'a pas le droit de circuler le soir et la veille était un jour férié alors, c'était le seul moment possible. Cette grue mobile va revenir quand on va démonter les grues à tour l'an prochain et nous devons alors bloquer la rue Ellendale. Nous informerons les gens en avance.

### **Bruit de chauffage toute la nuit**

- Le chauffage utilisé normalement fonctionne au gaz naturel et n'est pas bruyant. Nous avons dû amener d'urgence un chauffage d'appoint au propane, car le système régulier ne se rend pas jusqu'à l'extrémité du stationnement. Nous devons accélérer la prise du béton afin que les ouvriers puissent continuer à travailler sur la dalle le lendemain matin. Il n'y aura pas de chauffage jusqu'à

l'automne. C'est exceptionnel et ce ne fût que pour quelques nuits.

### Circulation accrue des camions et bétonnières

- Durant la phase d'excavation, il pouvait y avoir jusqu'à 300 voyages de camions par jour sur Ellendale. Nous prévoyons maintenant entre 50 et 75 voyages par jour lors des grosses journées de coulée de béton. Pour les coulées, nous avons besoin d'un camion toutes les 10 minutes. C'est coordonné avec les usines, mais avec les contraintes de circulation, ce n'est pas réglé au métronome alors il arrive que plusieurs bétonnières soient en attente sur la rue Ellendale.
- Les camionneurs ont été de nouveau avisés de ne pas laisser leur moteur en marche et pour l'instant la consigne est respectée, à l'exception des bétonnières qui ne peuvent arrêter le moteur.
- Suite aux plaintes concernant la circulation de bétonnières sur le Chemin Hudson, une rencontre a eu lieu le 23 avril entre Marie-Chantale Gaba du SPVM, le surintendant général du chantier chez SNC-Lavalin et le sous-traitant. Des mesures seront mises en place afin de mieux faire connaître aux camionneurs le bon chemin à emprunter. Des plans seront affichés dans les usines d'où partent les camions et sur le chantier.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
<p>Il y a de moins en moins de voisins qui viennent aux réunions, car peu importe le nombre de plaintes, SNC-Lavalin a toujours la même attitude. Ils nous disent toujours qu'ils n'ont pas le choix, mais on a toujours le choix. Le choix de respecter les gens le soir, les fins de semaine et les jours fériés.</p>	<p>MCD - Si l'on ne travaille pas les fins de semaine et les jours fériés, les travaux vont durer plus longtemps. Nous devons respecter les échéanciers. PH - Tous les membres de la communauté sont invités et certains membres du comité n'étaient pas libres. Nous ferons connaître d'avance les dates des prochaines rencontres afin que les gens puissent réserver ces dates à leurs agendas.</p>
<p>Vous ne devriez pas être autorisé à réveiller les gens à 4 h du matin.</p>	<p>MCD - Si vous vous reportez au démontage de la grue qui a eu lieu à 4 h 30 du matin, comme nous l'avons dit, le camion qui transporte les morceaux de la grue doit circuler à des moments précis. Nous ne pouvons pas faire autrement. On ne peut le faire durant le jour. Le camion devait quitter à 6 h.</p>
<p>Il y a une station de pompe du béton sur Côte-Sainte-Catherine. Les bétonnières se stationnent à droite de Decelles et elles doivent couper la rue Côte-Sainte-Catherine pour déverser le béton. Ne serait-il pas préférable qu'elles arrivent de l'est? Est-ce qu'il n'y a pas une meilleure route?</p>	<p>DR - Les routes de camionnage ont été dessinées par la Ville. AB et MCD – Nous discutons avec l'arrondissement pour voir qu'elle est la meilleure option. On va faire un plan pour chaque usine et s'assurer d'avoir le meilleur parcours. La proposition sera évaluée.</p> <p><b>Réponse/explication au prochain comité de bon voisinage</b></p>
<p>Je veux aussi noter qu'encore une fois il n'y a pas de représentant de l'arrondissement. Je suis là pour minimiser les impacts sur la circulation et ça fait deux réunions qu'il n'y a personne de l'arrondissement.</p>	<p>LB - Je suis en contact avec l'arrondissement, mais moi aussi ça me met un peu dans l'embarras, car je dois faire des suivis. Il y a des choses qui sont sur la table pour lesquelles je dois sensibiliser l'arrondissement. Nous espérons qu'il y aurait quelqu'un ce soir, mais je constate comme vous l'absence d'un représentant de l'arrondissement. Marie-Chantale Gaba est ici, mais elle ne peut représenter l'arrondissement à elle seule. PH - Nous comprenons qu'il manque un joueur important. Nous allons leur faire savoir. Pour dire les choses très clairement, s'il n'en était que de l'hôpital, l'arrondissement</p>

	serait autour de la table. Les enjeux de circulation sont plus larges que le comité de bon voisinage qui n'est pas, selon l'arrondissement, le bon forum. MCG peut intervenir sur les questions de sécurité, mais si les citoyens veulent intervenir sur les enjeux qui touchent l'arrondissement, ils doivent aller à l'arrondissement.
Je trouve paradoxal que l'arrondissement ne soit pas là, car c'est eux qui nous conseillent de faire des comités de citoyens	PH - Louise Boisvert va faire savoir aux gens de l'arrondissement que leur présence est souhaitée par les membres du comité. Vous pouvez aussi leur faire savoir. L'arrondissement ne souhaite pas que les enjeux de circulation se discutent dans un comité de bon voisinage. Ça ne veut pas dire qu'ils ne font rien, mais pour débattre de ces enjeux il faut s'adresser à l'arrondissement. MCG va intervenir dans les limites de ce qu'elle peut faire.
Vous avez reçu une note de M. Koziris qui demandait que ses questions soient lues.	MMP – M. Koziris souhaitait qu'on réponde à ses questions. La première concerne la circulation des bétonnières sur Hudson. MCD a déjà répondu à cette question. Son autre question concernait l'ouverture du nouveau stationnement. Ce point va être abordé plus tard au point des travaux à venir. Les autres questions sont pour l'arrondissement. PH – C'est la même réponse que tantôt, il doit voir ça avec l'arrondissement.
Il y avait aussi une question sur le stationnement des résidents sur Brighton	MCG – Ce point concerne l'arrondissement. C'est un enjeu de vignette. LB – Les gens de l'arrondissement sont tous destinataires de l'envoi de M. Koziris donc ils sont au courant.
Est-ce qu'on prévoit bientôt refaire les lignes (le marquage) sur Côte-Sainte-Catherine?	MCG – Ce que j'ai comme information, c'est que l'arrondissement et SNC-Lavalin doivent avoir la discussion ensemble. SNC a un permis d'occupation de la voie publique, les lignes doivent être faites ailleurs et c'est à SNC d'assumer les coûts. MCD – J'en prends note, je ne peux répondre pour le moment. Nous aurons la discussion et on va s'assurer que le marquage soit fait.
<b>Réponse/explication au prochain comité de bon voisinage</b>	

### 3. SUIVI DU COMITÉ DE BON VOISINAGE DU 13 FÉVRIER 2013

**Marie-Chantale Gaba, agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26, SPVM**

Suivi des questions et sujets abordés au dernier comité :

- **Débarcadère rue Darlington**  
Les panneaux ont été installés puis enlevés. Par contre, il existe un service de voiturier qui fonctionne bien. Le débarcadère devait être moins essentiel.
- **Circulation sur Hudson**  
Hudson c'est Hudson, ça reste problématique, chaotique. La problématique du double sens est compliquée. Il y a souvent des ambulances, des camions de pompier ce qui congestionne la rue. La personne responsable du dossier à l'arrondissement est au courant du dossier, mais c'est le statu quo en ce moment.

**Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine**

– **Circulation sur Hudson**

Le CHU Sainte-Justine s’est entendu avec les HEC afin de permettre aux usagers d’utiliser le stationnement des HEC quand celui de Saint-Justine est complet. Un avertissement sur le délai d’attente et sur la possibilité d’utiliser le stationnement des HEC a été ajouté au message d’accueil téléphonique de l’hôpital et sur le site web. Dans chaque clinique, ce message est aussi transmis à notre clientèle.

**Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction**

Suivi des questions et sujets abordés au dernier comité :

– **Travaux le samedi matin**

Le constructeur a accepté de commencer les travaux bruyants à 9 h au lieu de 8 h.

– **Rapport d’excavation**

Le rapport a été envoyé à M. Gendreau : la quantité totale de roc à excaver est actuellement évaluée à 118 000 m<sup>3</sup> comparativement aux 103 000 m<sup>3</sup> estimés en proposition.

– **Positionnement des appareils de ventilation sur le toit**

Les appareils de ventilation sont sur le toit, mais en retrait. Ils ne seront pas visibles de la rue. (image du Centre de recherche pour expliquer son propos)

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Le retrait est de combien de mètres?	AB - neuf mètres
La hauteur des appareils de ventilation?	AB - Ils sont à l’intérieur, dans les salles mécaniques. Ce qui est visible de l’extérieur, ce sont les persiennes. Les appareils sont à l’intérieur et il y a des persiennes pour les entrées et sorties d’air. Il y aura d’autres persiennes en bas pour les prises d’air au niveau du sol.
Les persiennes sont du côté d’Ellendale?	AB - Il y en a sur différents côtés, mais en général, il y a des persiennes sur Ellendale et sur le côté ouest.
En ce moment, on subit le bruit, avec dépassement des normes à cause des persiennes. Ce qu’on voit c’est que les persiennes seront du côté des appartements de la rue Ellendale. Si ce sont les mêmes conditions que dans le bâtiment existant, c’est catastrophique.	AB – Je peux vous dire tout de suite qu’avec la demande de permis de construction, on devait fournir une simulation des niveaux de bruits. On est actuellement en préparation et d’ici deux ou trois semaines on va connaître les manufacturiers de nos équipements. On travaille avec les services techniques de façon à démontrer qu’on va respecter les normes. On a déjà toute une série de critères. Derrière les persiennes il y a des amortisseurs de son, des silencieux qui sont installés de façon à ce que de l’extérieur, on n’entende pas le bruit.
Nous vivons avec ce bruit de ventilation depuis 12 ans. Il faut voir ce que c’est quand on est exposé à un bruit jour et nuit, du matin jusqu’au soir, toujours le même bruit, même la nuit, 24 heures sur 24. Il faut prévenir au lieu d’essayer de guérir. J’aimerais souligner que M. Fabrice Brunet s’est engagé auprès de nous pour faire en sorte que ça ne soit pas le respect des normes qui soit	PH- Est-ce qu’on comprend que ça ne sera pas le même type d’installation que sur le bâtiment existant et qui cause des problèmes? AB - Dans notre cas, c’est un bâtiment neuf donc nous devons satisfaire certains critères. Je ne connais pas en détail ce qui est installé sur le bâtiment existant. Roger peut peut-être en parler un peu plus. Au prochain comité de bon voisinage, dans deux mois je pourrai vous donner les résultats, mais déjà on a des obligations contractuelles et municipales de respecter des niveaux de bruit.

<p>l'objectif, mais que ce soit inférieur aux normes. J'ai un sonomètre chez moi, même quand le bruit est à la limite des normes, c'est intolérable. On doit toujours maintenir les fenêtres fermées. M. Brunet s'est donc engagé à ce qu'on soit sous les normes. Je souhaite que vous fassiez en sorte qu'on soit de façon significative sous les normes. Il ne faut pas oublier qu'avec le temps les appareils vont s'abîmer, la qualité de vibration va changer. Si les persiennes avaient été mises de l'autre côté de l'édifice dans le bâtiment actuel, on n'aurait jamais eu ce problème. Parfois, c'est simplement la localisation de l'appareil par rapport à la forme du bâtiment qui fait la différence. Si les persiennes sont une source de bruit, ça ne doit pas aller du côté des voisins, mais du côté de l'utilisateur qui doit en subir les conséquences.</p>	<p>Au prochain comité de bon voisinage, on va connaître les niveaux de bruit. Dans les appels d'offres, les niveaux de bruit sont spécifiés, on ne doit pas dépasser ce niveau et la façon de faire est aussi décrite.</p> <p>PH - Ce que vous souhaitez est très clairement exprimé et on convient tous qu'à la prochaine rencontre du comité de bon voisinage SNC va nous faire une présentation plus détaillée sur la question des appareils de ventilation. On verra à ce moment-là si vos inquiétudes sont toujours fondées.</p> <p><b>Réponse/explication au prochain comité de bon voisinage</b></p>
<p>Les ventilateurs pour évacuer le monoxyde de carbone dans le stationnement feront-ils face à notre édifice du 3250 Ellendale?</p>	<p>AB - Il y a des ventilateurs des deux côtés. Des ventilateurs qui font rentrer l'air et des ventilateurs qui font sortir l'air. La sortie de monoxyde de carbone est sur Côte-Sainte-Catherine. C'est un système unidirectionnel qui prend l'air du côté d'Ellendale et qui évacue l'air du côté de Côte-Sainte-Catherine.</p>
<p>Est-ce que ça doit être absolument dessiné comme ça? Pouvez-vous ne pas installer de ventilateurs du côté de tous les voisins sur Ellendale? Il y a différentes façons de dessiner ce genre de système</p>	<p>AB - Ils sont déjà dessinés et sont en construction en ce moment.</p>
<p>Est-ce que ça peut être d'est en ouest plutôt que du nord au sud? Ce n'est pas encore construit?</p>	<p>AB- Ça l'est, pour nous. Quand tu mets du béton, c'est construit. C'est trop tard pour faire des changements. Je n'ai pas les détails exacts sur la façon dont ça fonctionne. C'est quelque chose qui est conçu depuis de nombreux mois. Les niveaux de bruit ont été pris en considération. Nos ingénieurs ont évalué différentes possibilités. Au moment où l'on se parle, c'est quelque chose de réglé.</p>
<p>Avez-vous considéré le bruit pour les voisins?</p>	<p>AB - Oui, les ingénieurs en ont tenu compte.</p> <p>PH - Les niveaux de bruit ont été évalués, mais vous n'avez pas l'information ce soir ni les détails techniques pour nous dire où sont exactement les appareils.</p> <p>AB - Ce que je peux dire c'est que du côté d'Ellendale il y a deux prises d'air, une dans le tunnel qui rejoint le stationnement et une prise d'air à l'arrière. À l'intérieur, dans la bâtisse, il y a des ventilateurs qui font circuler l'air vers Côte-Sainte-Catherine où sont les sorties d'air.</p> <p>Je vais faire un compte rendu à la prochaine rencontre, mais je veux prévenir les gens qu'on ne va pas redessiner ça. Ne</p>

<p>Il faut penser à des façons de ne pas seulement respecter les normes pour le bruit, mais de les dépasser.</p>	<p>vous faites pas d'illusions.</p> <p>AB - Nous reviendrons sur tout ce qui a trait au bruit et à la ventilation.</p> <p>PH - Peut-on attendre de voir les plans avant de demander des changements? Si les plans vous conviennent, le dossier est clos sinon vous aurez la chance de vous exprimer. On manque d'information ce soir.</p>
<p>La prochaine réunion est dans deux mois, il sera trop tard pour faire quelque chose.</p>	<p>AB - Si vous voulez faire quelque chose, c'est déjà trop tard. Je veux vous donner la bonne réponse. La bonne réponse, c'est que quand on fait un projet comme ça, on a des normes et des critères à respecter et nous respecterons les normes du client.</p> <p>PH - On comprend qu'il y a une très grande préoccupation du comité concernant le bruit. Ce soir, vous n'avez pas toutes les informations, mais à la prochaine rencontre vous allez les avoir.</p>
<p>Ça fait des années qu'on parle du bruit et maintenant on nous dit qu'il est trop tard. On est ici juste pour le bruit, ça n'a aucun sens, on se moque de nous.</p>	
<p>Le respect des normes de la Ville, ce n'est pas ce qu'on veut entendre, ce qu'on veut entendre c'est l'excellence.</p>	<p>PH - M. Bernard et son équipe vont vérifier ce qui en est et ils vont venir nous le présenter. Nous verrons alors ce qui en est.</p>
<p>Je demande qu'il y ait une réunion spécifique là-dessus. Ça fait longtemps qu'on demande que ça soit fait. J'aimerais voir les plans, avoir les explications techniques, les normes, les calculs pour qu'on n'ait pas un problème à régler encore pour les 15-20 prochaines années.</p>	<p>LB – J'entends bien ce que vous me dites, on peut considérer avoir une rencontre sur les enjeux de ventilations. Je vais d'abord parler avec mes partenaires pour voir ce qu'on est en mesure d'arrimer. On va s'asseoir avec les plans et on vous revient rapidement. Je ne peux pas prendre d'autres engagements que de vous dire qu'on prend en considération votre demande.</p>
<p>Depuis le tout début, la question du bruit est l'élément fondamental de notre engagement. On a toujours dit, que ce soit au niveau de l'ensoleillement ou du bruit, épargner le côté nord d'Ellendale. M. André, vous n'avez pas de respect aujourd'hui envers ce comité de voisinage, vous ne pouvez pas arriver et nous dire, c'est coulé dans le béton, qu'est-ce qui est coulé dans le béton. On est au 21<sup>e</sup> siècle, il y a des choses extraordinaires qui se font. On mène un combat de David contre Goliath pour notre calme. Il y a toujours des solutions. Vous pouvez faire ce que vous voulez sur les 3 côtés, laissez tranquille le côté Ellendale. C'est un quartier résidentiel. On est conscient et réaliste, on sait qu'on habite à côté d'un hôpital, on sait qu'il y a</p>	<p>PH – Je comprends que vous serez à la rencontre. Votre point est bien entendu et il va fort probablement y avoir une réunion. Vous voulez qu'on vous démontre qu'on a fait tout ce qui était possible.</p>



<p>des solutions et s'il y a un moyen pour améliorer le niveau de bruit. Les ingénieurs cherchent la solution la plus efficace et la moins coûteuse. Il faut que SNC-Lavalin fasse un effort pour que la question du bruit ne soit pas une question d'argent.</p>	
<p>La demande doit venir de l'hôpital. SNC-Lavalin est entrepreneur général qui suit des plans, ils n'ont pas l'autorité pour prendre eux-mêmes ce genre de décision, donc la demande doit vraiment venir du client, qui est l'hôpital.</p>	<p>RJ – Je peux dire que du côté de l'hôpital, nous sommes très sensibles au problème du bruit. On a fait en sorte que les équipements les plus bruyants soient du côté de Côte-Sainte-Catherine ou à l'intérieur de l'hôpital. À titre d'exemple, les équipements de chaufferie vont être du côté de Côte-Sainte-Catherine. Les équipements de climatisation, qui sont très bruyants, vont être au sous-sol à l'intérieur de l'hôpital. Nous avons, dès le début, considéré les choses de façon à ce que vous ayez le moins de bruit possible. Maintenant, on est en discussion avec SNC-Lavalin pour voir le design final. C'est clair qu'on est très sensible, ce n'est pas agréable pour vous, ce n'est pas agréable pour nous de sentir que vous êtes impacté par le bruit. Nous sommes tous concernés par le bruit. Je peux vous dire que les équipements les plus bruyants ne sont pas du côté d'Ellendale quitte à ce qu'il y ait plus de bruit dans l'hôpital. On va s'asseoir avec vous et avec SNC-Lavalin et on va vous présenter ce qui a été fait.</p>
<p>J'avais parlé de ce point à MCD uniquement alors il n'avait pas été noté au dernier compte-rendu. Je parle de la sécurité des gens qui habitent le 3250 Ellendale et de la roulotte qui empêche les gens de voir quand ils sortent du garage. J'avais demandé que la première roulotte soit enlevée. M. Boudrault de la Ville a demandé à SNC de faire des modifications et la roulotte est toujours là.</p>	<p>MCD et DR - Les roulottes vont être enlevées très bientôt. Il y aura un signaleur en place pour s'assurer que les gens puissent sortir du stationnement et assurer la bonne cohabitation entre les voitures et les camions. On a déjà couvert ce point au dernier comité, la Ville nous a demandé de faire des modifications qui ont été faites. Nous avons mis des panneaux de bois pour empêcher les voitures de se stationner près de la roulotte. C'est ce que la Ville nous a demandé, c'est ce que l'inspecteur nous a demandé et c'est ce qu'on a fait. Il ne faut pas dire qu'on n'a rien fait. La problématique des roulottes, c'est autre chose. Les roulottes vont être enlevées d'ici un mois. Il va y avoir plus de camions et un signaleur.                  PH – La demande de la citoyenne est que ça peut être fait plus rapidement?                  MCD – on va regarder.</p> <p><b>Réponse/explication au prochain comité de bon voisinage</b></p>

#### 4 AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR

**André Bernard, directeur de projet, SNC-Lavalin Construction (SLC)**

Voici les travaux qui seront faits au cours des prochaines semaines.

- Coffrage et bétonnage du toit d'une partie du stationnement
- Travaux de bétonnage vers l'est

- Coffrage du Centre de recherche dans la première semaine de mai
- Les deux tours vont se monter progressivement jusqu'au printemps 2014
- À l'intérieur du stationnement, travaux de plomberie et d'électricité
- Installation des panneaux de béton préfabriqués

**Roger Jacob, directeur, Grandir en santé**

- Il n'y aura pas d'accès au stationnement sur la rue Ellendale, il y aura un accès sur Côte-Sainte-Catherine et un accès sur Decelles. C'est un élément de design qu'on a fait dès le début pour protéger les gens de la rue Ellendale.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
À quel moment le nouveau stationnement sera-t-il en service?	MM et LB – La construction du stationnement souterrain se fait en deux phases. La première phase sera terminée en septembre 2013 et le stationnement sera donc, à ce moment-là, accessible pour le personnel et les médecins. La fin de la deuxième phase est prévue pour l'automne 2014. Dès qu'il sera jugé sécuritaire, ce stationnement sera accessible pour notre clientèle. Cela dit, le stationnement arrière restera le principal stationnement pour desservir la clientèle du CHU Sainte-Justine pour la durée des travaux. Cette situation s'explique par le fait que les ascenseurs seront installés seulement à la toute fin des travaux. Les parents avec poussette et la clientèle à mobilité réduite continueront donc à se stationner via Hudson jusqu'en 2016. RJ – On regarde les stratégies pour relier le stationnement à l'hôpital plus tôt.
Êtes-vous à l'aise avec l'échéancier?	AB – C'est très serré et c'est pour ça qu'on travaille le soir et les samedis.
Quelle circulation les travaux vont-ils amener sur Ellendale?	AB – Livraison de matériaux et bétonnières. MCD -50 à 75 camions par jour dans les grosses journées.
Un policier m'a dit qu'il était interdit d'avoir plus d'un camion en attente dans la rue et que les bétonnières avaient un endroit pour se stationner donc il ne devrait pas y en avoir plusieurs en attente. Il y a eu de l'abus, 4 ou 5 bétonnières une en arrière de l'autre. Je ne veux pas passer mon temps à déranger la police pour ça.	MCD - Dans les semaines qui viennent, nous aurons une réunion avec MCG sur le sujet. MCG – Il y a sûrement des ententes qui vont se faire avec l'arrondissement par rapport au stationnement et au permis d'occupation. Nous allons sanctionner et je vous rappelle que le constat d'infraction va au chauffeur et non à la compagnie.  <b>Réponse/explication au prochain comité de bon voisinage</b>

**5 AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : AVANCEMENT DES PLANS**

**Martin Massé, directeur adjoint, Grandir en santé**

Martin Massé présente des images des futures installations et des espaces extérieurs

- ▶ L'ancien stationnement générerait des îlots de chaleur, maintenant c'est un espace vert et une toiture en revêtement blanc;
- ▶ Un chemin piétonnier entre Ellendale et Côte-Sainte-Catherine sera aménagé;
- ▶ L'entrée du stationnement sera face à l'entrée du stationnement de Brébeuf et il y aura un feu de

- circulation;
- ▶ La cour arrière;
  - ▶ Plantation tout le long du stationnement.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Par rapport à l'image du Centre de recherche, on voit deux étages vitrés, qu'est ce que c'est?	MM - C'est de la recherche psychosociale donc du travail de bureau dans les heures normales de bureau.
Qu'est-ce qu'on retrouve au niveau du sol?	MM - C'est la salle mécanique qui est en retrait.
Le chemin, c'est un chemin piétonnier ou pour les véhicules?	MM - C'est la rue Ellendale. Ce sont des images d'artistes, ce n'est pas exactement conforme à la réalité.
Quel est le revêtement du centre de recherche?	MM - C'est de la brique pour marier le nouveau bâtiment avec l'existant.
Il va y avoir un virage pour entrer dans le stationnement, est ce que c'est un virage protégé?	MM - Il va y avoir un feu de circulation avec une voie de débordement permettant d'avoir 14 véhicules en attente pour entrer dans le stationnement.
Avez-vous l'intention de verdir l'espace près du stationnement arrière?	MM – Il y a déjà des arbres. Ça ne fait pas partie du projet de SNC et pour l'instant l'hôpital n'a pas de projet en ce sens.

#### 4. MOT DE LA FIN

**Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine**

Nous ferons une prochaine rencontre plus technique sur les installations de ventilation. Je vous promets que je vous donne des nouvelles très rapidement. Je vise un délai de deux semaines. Je ferai un suivi avec vous par courriel.

Ça fait presque un an que le comité est sur pied et j'ai le souhait d'évaluer son fonctionnement, quelles sont vos attentes. On a préparé un sondage que l'on vous enverra par courriel sous peu.

À la prochaine rencontre du comité de bon voisinage, le 11 juin, j'aimerais qu'on en discute ensemble. J'ai confiance qu'ensemble nous trouverons des solutions.

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : [grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca)

La prochaine rencontre du comité de bon voisinage aura lieu le 11 juin 2013.

Nous remercions les participants de leur présence.